



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.586.928,62 Euros  
Siège social : 73 rue Anatole France – 92300 Levallois-Perret  
RCS Nanterre 402 968 655

## **DÉTAIL DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AUTORISÉ PAR L' ASSEMBLEE GENERALE DU 22 AVRIL 2010**

En application des articles 241-1 à 241-8 du règlement général de l'AMF et du règlement européen n° 2273/2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004, de la loi du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie, le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte de Devoteam SA du 22 avril 2010 et lancé par le Directoire du 1 octobre 2010, ainsi que ses incidences estimées sur la situation de ses actionnaires.

### **SYNTHESE DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION**

**EMETTEUR : DEVOTEAM**

#### **PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS :**

- **Titres concernés** : actions Devoteam – NYSE Euronext à Paris – Compartiment B; code ISIN : FR0000073793
- **Pourcentage de rachat maximum de capital autorisé** : 10 % du capital correspondant à un maximum de 1.047.579 actions. Compte tenu des actions déjà détenues par Devoteam au 30 Septembre 2010 (416.916 actions, soit 4,0% du capital), le rachat pourra porter sur 630 663 actions, soit 6,0% du capital.
- **Prix maximum d'achat unitaire** : 30 euros hors frais d'acquisition
- **Montant maximal des fonds destinés au programme de rachat** : 20.000.000 euros
- **Durée du programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale qui a approuvé le programme, soit au plus tard jusqu'au 22 octobre 2011.

#### **OBJECTIFS DU PROGRAMME CLASSES PAR ORDRE DE PRIORITE:**

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de l'AFEI reconnu par l'Autorité des marchés financiers ;
- conserver et utiliser ultérieurement des actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre d'attributions gratuites d'actions, de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions avec utilisation ou non d'un plan d'épargne d'entreprise.

## BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2009 a autorisé le Directoire de Devoteam à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions qui a fait l'objet d'un communiqué qui peut être consulté sur les sites internet de la Société et de l'AMF.

Dans le cadre de ce programme, Devoteam a procédé aux rachats d'actions suivants :

### Situation au 30/09/10 :

Pourcentage de capital détenu de manière directe et indirecte	4,0%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	416 916
- dont contrat de liquidité	0
- dont programme de stock options	100 000
- dont opérations de croissance externe	316 916
Valeur comptable du portefeuille (M€)	6,8
Valeur de marché du portefeuille (M€)	8,0

### Bilan de l'exécution du programme (du 30/09/09 au 30/09/10) :

	Flux bruts cumulés	Positions ouvertes au 30/09/10
	Achats	Etat néant
Nombre de titres	242 718	
Cours moyen des transactions (€)	18,4	
Montants (M€)	4,46	

Les achats de titres réalisés (242 718 titres) ont été effectués à un cours moyen de 18,4 € sur les mois suivants :

Mois	Nombre de titres	Cours moyen
fev-10	21 053	18,01
mar -10	14 669	18,99
avr - 10	16 954	20,84
mai -10	37 850	18,79
juin -10	35 255	18,07
juil - 10	54 564	16,90
sept - 10	62 373	18,91